

Foire aux questions colloque ADARUQ 2022

Quelle est la date limite d'inscription au colloque ?

Vous avez jusqu'au 14 novembre 2022 pour vous inscrire. Jusqu'au 31 octobre, le tarif membre est de 420 \$, y compris pour les membres de l'ARC (communiquer avec Mme [Lynne Lapostolle](#) pour recevoir le code rabais) le tarif non-membre est de 520 \$. Du 1er au 14 octobre, le tarif est de 570 \$ pour les membres et 670 \$ pour les non-membres.

Avez-vous des tarifs préférentiels pour se loger pendant le colloque ?

Oui, nous disposons d'un tarif préférentiel pour les chambres à 149 \$ taxes en sus par nuit avec l'hôtel Château Laurier sur un nombre limité de chambres.

Comment réserver l'hôtel ?

Vous pouvez directement réserver votre chambre sur le site internet de l'hôtel Château Laurier en utilisant le "code de groupe" 6173826. Vous pouvez également les joindre par téléphone au 1-800-463-4453.

Quelles sont les conditions d'annulation de la chambre d'hôtel ?

La chambre peut être annulée sans frais jusqu'à 24h avant l'arrivée.

Peut-on garer sa voiture sur place et à quel prix ?

Oui, le tarif est de 24 dollars par jour, taxes en sus, dans le stationnement intérieur du Château Laurier. Notez qu'à ce tarif, les entrées et sorties sont limitées. Un service de voiturier est disponible à 29 \$ par jour avec entrées et sorties illimitées.

J'ai des allergies / restrictions alimentaires, pouvez-vous le prendre en compte ?

Oui, lors de votre inscription au colloque, vous pourrez préciser dans le formulaire vos allergies ou restrictions alimentaires.

Puis-je m'inscrire à plusieurs séances ?

Oui, vous pouvez choisir vos séances dans le formulaire d'inscription.

Où puis-je obtenir la liste des différentes séances ?

Sur notre [site ADARUQ](#) directement.

Pourquoi dois-je choisir les séances à l'avance ?

Simplement à titre indicatif pour une meilleure gestion des salles de réunions. Vous pourrez ajouter ou retirer des séances pendant le colloque.

Comment me faire rembourser le colloque auprès de mon institution ?

Le règlement du colloque se fait uniquement en ligne par carte de crédit, lors de votre inscription. Après votre inscription, vous recevrez automatiquement un reçu à votre nom par courriel.

Je n'ai pas reçu de courriel de confirmation lors de mon inscription au colloque, est-ce normal ?

Veillez nous contacter à l'adresse suivante si vous ne recevez pas votre confirmation de réservation pour le colloque : julie.fredette2@usherbrooke.ca.

Quelles sont les conditions d'annulation (y compris en cas de COVID)?

Si vous annulez avant le 14 novembre 2022, vous pourrez vous faire rembourser le montant de l'inscription au colloque. Après le 14 novembre, un montant fixe sera conservé, correspondant au montant des repas. Veuillez noter la possibilité de transférer votre inscription à un.e collègue de votre institution si vous le souhaitez. Veuillez contacter Julie Fredette pour faire les changements à l'adresse suivante : julie.fredette2@usherbrooke.ca